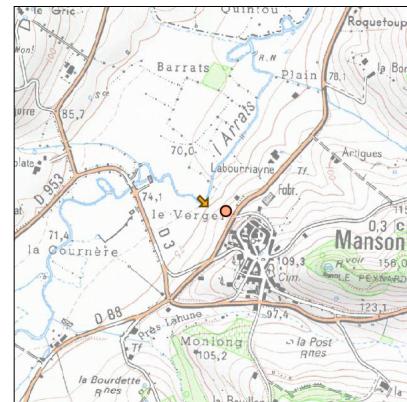
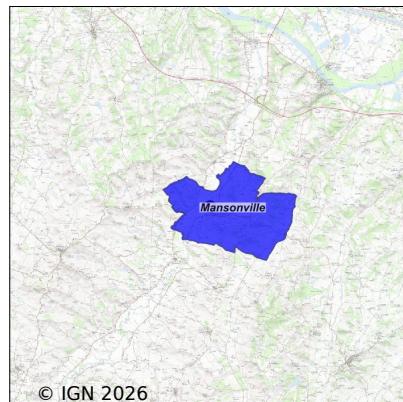


Système d'assainissement 2023

MANSONVILLE (comunale)

Réseau de type Séparatif



Station : MANSONVILLE (comunale)

Code Sandre	0582102V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Date de mise en service	février 2010
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	350 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	21 Kg/j
Charge nominale DCO	42 Kg/j
Charge nominale MES	24,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	53 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	526 761, 6 326 727 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Arrats

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Mansonville depuis 2010

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est séparatif. Il y a 1 850 mètres en gravitaire et 250 mètres en refoulement. Le poste de refoulement est clôturé et fermé à clef. En 2023, il n'y a pas eu de branchement supplémentaire. On dénombre toujours 89 raccordements.

Concernant le poste de refoulement, les 2 pompes fonctionnent correctement (la pompe n°2 en attente de réparation depuis décembre 2022 a été remplacée au début de l'été 2023). Les moyennes journalières des temps de fonctionnement sont différentes (pompe n°1 : 1,1 h et pompe n°2 : 0,5 h) car la pompe n°2 était à l'arrêt depuis presque 7 mois (de début décembre 2022 à fin juin 2023). Des graviers sont très régulièrement aspirés par les 2 pompes et donc cela accélère leur vieillissement. Le puits est propre (nettoyage hebdomadaire) mais les poires de niveau sont souvent recouvertes d'un dépôt graisseux et une fine collerette de graisses est régulièrement en formation sur les parois du puits. En général, un nettoyage complet est effectué à l'aide d'un hydrocureur en fin d'année.

Station d'épuration

La station est clôturée et fermée à clef. Le site est propre.

L'installation se compose d'un filtre planté de roseaux à 3 casiers suivi d'un filtre planté de roseaux à 2 casiers. Les deux étages sont alimentés chacun, par un réservoir de chasse. Le premier réservoir de chasse est équipé d'un compteur de bâchées. Un regard, en sortie de filtre 2ème étage, permet de prélever l'effluent.

En 2023, 2 analyses du rejet ont été effectuées. L'épuration était excellente avec une bonne nitrification à chaque fois.

Le dégrilleur est propre (un nettoyage est effectué tous les 15 jours). Peu de déchets sont récupérés (1 à 2 litres par mois).

Concernant la chasse automatique du 1er étage, l'ouvrage est propre et son fonctionnement est satisfaisant. Il n'y a pas de fuite.

Lors du premier semestre 2023, la moyenne journalière était de 19,8 bâchées soit 51,5 m³ par jour (cumul de pluie très important : 200 mm, entre février et mai).

Pour le deuxième semestre 2023, le compteur a été remis à zéro fin juin. La moyenne journalière était donc de 7,5 bâchées soit 19,5 m³ par jour. De nombreux épisodes pluvieux se sont produits entre juin et novembre 2023 (tempête du début de l'été, 70 mm à la mi-septembre et cumul supérieur à 200 mm entre fin octobre et début novembre 2023).

Pour 2023, cela fait donc une moyenne journalière de 13,7 bâchées soit 35,5 m³ par jour. Cela fait une moyenne journalière du nombre de bâchées qui a été multipliée par 3 par rapport à celle de l'année précédente (moyenne journalière 2022 : 4,8 bâchées soit 12,5 m³ par jour). Cela semble indiquer l'entrée d'eau claire parasite dans le réseau.

Concernant le filtre planté du premier étage, l'alternance n'est effectuée qu'une fois par semaine, car seuls les casiers n°2 et n°3 sont utilisés (peu de pollution arrive à la station). Le bac n°1 est bâché. Mais il est quand même colonisé par des plantes parasites et quelques roseaux. Des adventices sont parfois présents dans les massifs et sur les pourtours mais ils sont régulièrement éliminés. En 2023, les roseaux se sont bien développés (100 % de la surface couverte et 3 m de hauteur pour les plus grands). En général, les roseaux sont coupés en début d'année. Tous les ans, un désherbage complet est effectué (juste après la coupe hivernale). Par endroit, la bâche protégeant le pourtour des casiers est fortement endommagée.

Concernant la chasse automatique du 2ème étage, l'ouvrage est propre. En général, son fonctionnement est satisfaisant et il n'y a pas de fuite. Fin 2023, un écrou et un boulon de l'axe de l'auget se sont dévissés et, momentanément, la chasse ne fonctionnait plus correctement (elle coulait alors en continu). Le problème a

rapidement été solutionné par l'employé communal. Il n'y a pas de compteur de bâchées.

Concernant le filtre planté du deuxième étage, un seul casier est alimenté (le n°2) et l'autre bac est bâché. Il n'y a donc aucune alternance. Les roseaux se sont moins bien développés que sur le FPR du 1er étage (quasiment 100 % la surface et environ 1 mètre de haut). Des adventices se sont développées sur les pourtours des 2 casiers et aussi au milieu du bac bâché mais ils sont régulièrement éliminés. Un arbuste est présent au milieu du casier utilisé (le n° 2), la commune a d'ailleurs prévu de l'arracher lors de la prochaine coupe annuelle (janvier 2024). En général, les roseaux sont coupés en début d'année. Tous les ans, un désherbage complet est effectué (juste après la coupe hivernale). Par endroit, la bâche protégeant le pourtour des casiers est fortement endommagée.

L'eau rejetée par les filtres est jaune clair et limpide (effluent parfois dilué). L'effluent s'écoule ensuite dans une conduite jusqu'à l'exutoire. Après la sortie de la station, l'effluent s'écoule dans une conduite jusqu'au cours d'eau Arrats. Avec le bon fonctionnement de la station et l'effet de dilution dans l'Arrats (débit assez important), il n'y a aucun impact du rejet de la station sur le milieu récepteur.

Le cahier de vie est

Sous produits

Les dernières mesures de la hauteur des boues, selon le protocole de l'IRSTEA, ont été réalisées en mars 2021.

La hauteur moyenne de la couche de boues à la surface du casier n°1 était de 7,5 cm (minimum : 0 cm et maximum : 18 cm).

La hauteur moyenne de la couche de boues à la surface du casier n°2 était de 7,5 cm (minimum : 0 cm et maximum : 18 cm).

La station ayant été mise en service en 2010, il reste encore de nombreuses années de fonctionnement avant de devoir prévoir un curage des boues (le curage doit s'envisager lorsque la hauteur moyenne des boues atteint une vingtaine de centimètres environ).

Un étalement des boues est effectué après chaque coupe annuelle des roseaux.

Pour 2023, la couche de boues n'est toujours pas uniforme. L'épaisseur moyenne est largement inférieure à 10 cm soit une progression de moins d'1 cm par an, ce qui montre le surdimensionnement de la station bien que seuls 2 casiers sur les 3 existants soient alimentés.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	11,7 m3/j	22 %			11,7 m3/j	
DBO5	4 Kg/j	19 %	340 mg/l	100 %	0 Kg/j	0,9 mg/l
DCO	8,1 Kg/j	19 %	690 mg/l	96 %	0,3 Kg/j	29,9 mg/l
MES	2,6 Kg/j		220 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	5,1 mg/l
NGL	1,1 Kg/j		94 mg/l	79 %	0,2 Kg/j	19,7 mg/l
NTK	1,1 Kg/j		94 mg/l	98 %	0 Kg/j	1,7 mg/l
PT	0,1 Kg/j		11,1 mg/l	15,4 %	0,1 Kg/j	9,4 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582102V001>